

BUREAUX: RUE NAIN, 1

Roubaix, Tourcoing:

Trois mois... Six mois... Un an...

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Claussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX

Le Nord de la France:

Trois mois... Six mois... Un an...

ANNONCES: 15 centimes la ligne.

RÉCLAMES: 25 centimes

On traite au forfait.

ROUBAIX, 16 DÉCEMBRE 1870

Voir aux dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Bordeaux, 14 décembre.

Une dépêche officielle du Havre, en date du 14, dit que le mouvement de retraite est très accentué aujourd'hui dans les armées d'investissement du Havre, et qui se disposaient à commencer l'attaque.

De tous les côtés on nous signale une retraite précipitée.

Le Havre, 14 décembre.

Les Prussiens ont quitté cette partie du pays.

La route est libre jusqu'à Yvetot. Il court ici des bruits de victoires remportées par les Français, mais ils trouvent peu de créance.

Bordeaux, 15 décembre.

Il est inexact, comme le prétendent quelques journaux, que le gouvernement français refuse de participer à une conférence sur la question d'Orient.

Les puissances neutres, comprenant que la France est nécessaire au concert européen, se préoccupent de trouver les moyens de faciliter l'entrée au gouvernement français dans la conférence. Elles comprennent les difficultés d'obtenir ce résultat dans l'état actuel, puisque le gouvernement prussien a toujours prétendu qu'il ne pourrait pas négocier avec le gouvernement de la défense nationale tant qu'une assemblée constituante n'aurait pas été nommée.

Donc, les puissances neutres sont disposées à faire de nouvelles démarches pour un armistice avec le ravitaillement de Paris, mais il est inexact que M. Gambetta, comme l'affirment quelques journaux étrangers, ait fait des demandes de ce genre.

Bordeaux, 14 décembre.

Rien n'est encore connu du résultat de l'attaque des Prussiens sur Blois. La vallée du Cher est remplie de corps prussiens depuis Vierzon jusqu'à Montrichard. Les autres corps occupent la rive gauche de la Loire.

Une dépêche ministérielle aux préfets, datée d'aujourd'hui, dit que rien n'est à signaler sur la Loire. L'évacuation par l'ennemi du triangle entre Verneuil, Brezoles et Dreux se confirme.

Dieppe est libre depuis le 10 décembre.

Dans la Seine-Inférieure l'ennemi paraît plutôt reculer.

Evreux et Serjussigny sont occupés.

Saint-Petersbourg, 15 décembre.

Le Golos dit que l'invitation à la conférence, par l'Angleterre, aura lieu après la remise à Londres des derniers documents russes; ce qui s'est fait hier.

St-Petersbourg, 15 décembre.

Il vient d'être publié un manifeste impérial ordonnant la levée en 1871 de six recrues par mille habitants.

Ce manifeste est motivé par la nécessité de former pour les années suivantes une réserve suffisante et par l'augmentation du nombre des congés par suite de la diminution du temps de service.

Florence, 14 décembre.

Le comité a continué la discussion du projet relatif aux garanties à accorder au Pape. Quelques députés trouvent plusieurs dispositions du projet contraires au droit public.

M. Lanza fait observer que les engagements du gouvernement italien envers le monde catholique exigent que l'on concède à la papauté tout ce qui est possible.

M. Sella a présenté à la chambre un projet relatif à l'unification de la dette pontificale.

Les journaux anglais publient les dépêches suivantes:

Bordeaux, 11 décembre.

Lord Lyons, ainsi que les autres membres du corps diplomatique, et les chefs des départements ministériels, viennent d'arriver par un train spécial.

(Daily-News.)

Le Haye, 13 décembre.

L'ambassadeur prussien près de notre cour a donné lecture au ministre des affaires étrangères de Hollande de la Note du comte de Bismark relative à la question du Luxembourg, la Hollande ayant participé au traité de Londres de 1867.

(Daily-Telegraph.)

Caen, 14 décembre.

Un ballon est tombé dans la matinée à Honfleur; les dépêches qu'il contenait sont expédiées.

Londres, 15 décembre.

Le Times dit que les forts de Paris sont presque silencieux. Beaucoup de canons ont été retirés des forts d'Issy et de Vanvres et du Mont-Valérien. Un canon monstre a été monté au Mont-Valérien et porte à 9,000 pas.

Les Allemands ignorent complètement ce qui se passe à Paris.

Le même journal croit que le roi de Hollande connaissait depuis quelque temps l'intention de la Prusse de dénoncer le traité de 1867, dans le cas où le consul français ne serait pas empêché de faciliter l'évasion des prisonniers français.

Le Times ajoute: l'Angleterre ne peut pas seule maintenir la paix en Europe, et il est douteux malheureusement qu'une puissance vienne à son appui.

M. de Bismark sera probablement créé duc.

Le Standard ne croit pas que l'Angleterre ait consenti à laisser la Prusse prendre le Luxembourg, pourvu que la Lorraine restât française.

Le Morning Post dit que la ligne de conduite de l'Angleterre est simple.

Elle doit informer la Prusse qu'elle ne lui reconnaît pas le droit de dénoncer le traité de Londres. Il est probable que la Russie proposera alors une conférence.

Le Daily News propose que la question du Luxembourg soit discutée en même temps que la question d'Orient.

L'Indépendance dit:

Une grande partie de l'armée allemande, dans son impatience de voir tomber Paris, ne cesse de s'étonner qu'on diffère encore une attaque de vive force. Aux journaux qui réclament avec instance le bombardement, la Correspondance provinciale fait aujourd'hui une réponse assez embarrassée. Elle prétend que si les assiégés n'ont pas encore eu recours à cette mesure extrême, — devenue impossible, de l'avis d'autorités militaires très impartiales, ou qui du moins serait sans grande efficacité, — c'est pour des raisons que la stratégie défend de faire connaître, sous peine de nuire aux intérêts de l'armée. Mais l'opinion publique peut avoir confiance dans les chefs de cette armée qui feront, en temps opportun, ce que nécessitera le succès de la guerre, et sans se laisser guider par d'autres considérations que des considérations militaires.

Cette déclaration de la feuille semi-officielle de Berlin donne un intérêt tout particulier à un article, déjà fort intéressant par lui-même, d'un journal anglais, la Pall Mall Gazette, sur cette grosse question de la prise de Paris. Il ne s'agit pas d'une dissertation militaire, mais d'un article tout politique et qui n'est pas le premier article venu, car il émane, dit-on, du marquis de Salisbury en personne, l'un des chefs les plus influents du parti Tory et l'un des hommes d'Etat les plus éminents de l'Angleterre: Le noble lord est fort ami de l'Allemagne. Ce n'est pas de l'énormité des sacrifices par lesquels il faudra acheter la prise de Paris, ni du temps qu'il y faudra mettre qu'il s'effraie; c'est de l'entrée même des armées confédérées dans la capitale de la France. Paris tombé aux mains des Allemands, c'est, à ses yeux, la situation atteignant son plus haut degré de gravité, et le danger véritable commençant pour les vainqueurs, sans qu'il aperçoive le moyen pour eux de se tirer des impossibilités qui en résulteraient.

Supposons que les armées de la Loire et du Nord soient dispersées ou repoussées au loin; supposons que Paris soit pris ou qu'il capitule et que ses vainqueurs y entrent triomphalement. Le grandeur même de la victoire créera l'impossibilité de la situation.

Comment les Allemands pourront-ils administrer une ville de deux millions d'habitants, une ville peuplée d'ennemis, une ville qui n'est pas habituée à s'administrer par elle-même, à se gouverner ou à pourvoir à ses besoins, et qu'une administration municipale, mieux organisée qu'aucune autre, a dès longtemps déshabituée de toute auto-

mie et de toute initiative; on ne peut attendre des maires ou des conseils municipaux qu'ils agissent sous les ordres de leurs maîtres étrangers ou qu'ils fassent la besogne pour eux. Les autorités françaises donneraient probablement leur démission en masse, et nous ne voyons pas comment les administrateurs prussiens pourraient convenablement les remplacer.

Ensuite, si l'armée victorieuse doit être logée chez l'habitant, comment pourrait-on empêcher que d'innombrables meurtres n'aient lieu au milieu d'une population exaspérée, ou que ces meurtres ne provoquent d'inévitables représailles? De plus, comment traitera-t-on les 350,000 soldats qui seront faits prisonniers de guerre? Comment peuvent-ils être gardés et rendus inoffensifs au cœur même de leur pays? Comment même pourra-t-on les envoyer sous escorte en Allemagne sans affaiblir à un degré dangereux l'armée d'occupation? Trois quarts de million de soldats prisonniers de l'autre côté du Rhin deviendront aussi un élément sérieux dans la situation. Dans les temps anciens, on eût tranché la difficulté en les exécutant tous. Cela ne peut plus se faire aujourd'hui.

Avec Paris et toutes les armées françaises prisonnières ou dispersées, l'œuvre des Allemands serait finie, et il ne leur resterait plus qu'à retourner dans leurs foyers. Leur désir n'est pas d'occuper la France d'une manière permanente; au contraire, ils aspirent à rentrer dans leurs familles, dans leur pays; à reprendre leurs occupations civiles. Mais ils ne veulent pas non plus s'en aller avant d'avoir achevé leur entreprise. Ils veulent leur indemnité de guerre et leur rectification de frontière. Comment feront-ils pour les obtenir?

Ils peuvent, il est vrai, se donner la rectification de frontière par le simple fait de l'occupation armée. Mais une telle occupation implique une prolongation indéfinie de la guerre, un état d'hostilité chronique, alors qu'ils demandent une paix prochaine, bien établie et durable.

Et que dire d'une indemnité de guerre de cent millions de livres sterling? Un traité pourra la leur donner, mais non le pillage.

L'argent d'une nation n'est représenté aujourd'hui que par une faible partie en or, en argent ou en pierres précieuses. On ne saurait enlever des troupes et des manufactures; avec des œuvres d'art on ne remplit pas un budget et c'aillieurs, l'opinion publique repousse ce genre de spoliation.

Il est probable que tout le numéraire qui se trouve à Paris, y compris tout le numéraire que pourraient se procurer les Prussiens en faisant des réquisitions dans les villes occupées par eux, qu'il soit représenté en argent monnayé ou en bijoux, ne s'élèverait pas à cinquante millions. Les Allemands ne sont pas en mesure de payer leurs frais, et les Français refusent de les payer pour eux. N'est-il donc pas évident qu'une guerre à outrance, dans les circonstances actuelles où les vaincus, de l'opinion universelle du monde, ont tort, n'est pas d'accord avec les principes de la justice et ne saurait aboutir à une conclusion conforme aux strictes lois de l'humanité et de la guerre?

Un peuple qui est vaincu et vaincu dans une mauvaise cause, et qui refuse obstinément de subir une expiation! des coupables vaincus qui néanmoins cherchent à ravir à leurs vainqueurs les fruits de la victoire, présentent un spectacle qui froisse tous les sentiments d'équité. Ils ont souffert sans doute, quoique guère plus que leurs ennemis, mais ils ne sont pas soumis et ils n'ont pas offert de réparation.

Telle est l'opinion exprimée par une autorité politique, et, qui plus est, par un homme sincèrement ami de l'Allemagne.

La restauration bonapartiste ET L'ARMÉE FRANÇAISE.

On écrit à l'Indépendance belge:

Cologne, le 9 décembre 1870.

Comme réponse à une propagande insensée, nous avons l'honneur de vous envoyer communication de la lettre que nous adressons au rédacteur en chef du journal le Drapeau.

Nous vous prions de vouloir bien insérer notre protestation contre les manœuvres de cette feuille.

Agréer, M. le rédacteur en chef, etc.

Cologne, le 9 décembre 1870.

A M. le Rédacteur en chef du journal le Drapeau.

Depuis quelques jours arrive à profusion et gratuitement à l'adresse des officiers prisonniers de guerre, un nouveau journal intitulé le Drapeau. Ayant été compris dans cette distribution, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir la faire cesser, en ce qui nous concerne.

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver étrange la prétention qu'a votre feuille de représenter les idées de notre malheureuse armée, et d'engager ainsi notre complicité morale dans des intrigues que nous reprouvons de toute la force de notre patriotisme.

Nous tenons à vous dire que nous honorons dans le gouvernement de la défense nationale et dans le général Trochu les efforts héroïques tentés pour rétablir l'honneur de la

France compromis par les défaillances de Sedan, les mensonges et la honte de Metz.

Vous vous abusez étrangement en comptant pouvoir disposer de nos consciences et en espérant que nous commettrons l'infamie de tendre la main à l'envahisseur de notre pays pour l'aider à triompher de la courageuse et patriotique résistance de nos compatriotes. L'armée appartient à la France et elle obéira au gouvernement qu'elle donnera.

Moins que tout autre, monsieur, vous devriez vous attribuer la mission de nous conseiller, car en nous reportant au titre de votre journal, nous serions peut-être autorisés à vous demander où vos conseils ont conduit le drapeau de la France.

Recevez, monsieur, etc.

(Suivent les signatures de 48 officiers.)

Cologne, 10 décembre.

Les officiers français, soussignés, prisonniers à Cologne, sont résolus à ne prêter jamais et sous aucun prétexte leur concours à une restauration de la famille impériale.

(Suivent les signatures de 10 capitaines et lieutenants.)

Neustadt-Ebersvalde, 12 décembre.

Nous venons de lire dans votre journal les protestations de plusieurs de nos camarades contre les calomnies du journal le Drapeau et contre le projet d'une restauration bonapartiste avec l'aide de l'armée française prisonnière en Allemagne.

Nous nous associons complètement à ces protestations et nous vous prions de vouloir bien y joindre nos noms.

Veuillez agréer, M. le rédacteur en chef, etc.

(Suivent les signatures de 40 officiers.)

REDDITION DE HAM

Voici le texte du traité conclu pour la reddition de la forteresse de Ham:

Article 1er. — Les soldats prussiens de la 3e division des chemins de fer et le régiment n° 81 qui occupent actuellement la forteresse de Ham rendent cette forteresse en se constituant prisonniers de guerre.

Art. 2. — Tous les officiers, les employés de la 3e division du chemin de fer ayant rang d'officier et le sergent-major premier de cette division obtiennent de conserver leur sabre avec la permission de le conserver pendant leur captivité. En outre ces messieurs conserveront leurs bagages. Les employés du chemin de fer conserveront aussi trois voitures avec six chevaux. Les soldats et les employés inférieurs conserveront leur manteau et leur sac.

Art. 3. — Les soldats déposeront leurs armes dans une chambre de la forteresse et quitteront la citadelle à six heures du matin. Cette-ci sera aussitôt occupée par les Français.

Art. 4. — Pour fixer le traité il y aura armistice jusqu'à six heures du matin.

Art. 5. — Le général en chef Faidherbe prendra soin que les officiers, les employés et les soldats soient échangés à la première occasion contre des prisonniers français.

Art. 6. — Par des parlementaires seront échangés ces conditions, résolues entre M. le général Faidherbe ou son délégué, et l'ingénieur en chef et M. le commandant de la 3e division du chemin de fer.

Fait en double expédition à Ham, le 10 décembre 1870.

Pour le général et par ordre: Signé: E. MARTIN.

Signé: BURGER, premier lieutenant, CROBEN.

Tergnier, le 13 décembre.

Pour copie conforme: Le capitaine d'état-major de la première division du 22e corps d'armée.

F. FARRE.

Ajoutons que la France, toujours généreuse, n'a pas voulu entrer dans la voie des représailles, et malgré les mauvais traitements dont nos soldats sont victimes en Allemagne, les Prussiens, tombés en notre pouvoir, sont traités avec tous les égards que comporte la sécurité du pays.

LE HAVRE

La proclamation et l'avis suivant ont été affichés au Havre:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté. — Egalité. — Fraternité.

Citoyens,

L'ennemi vient attaquer nos avant-postes: nous allons enfin pouvoir venger l'honneur de la Normandie et montrer à la France que les cités républicaines ne capitulent pas.

Bien armés, ayant derrière nous la mer, devant nous l'ennemi, il faut résister jusqu'à la mort.

Nous l'avons maintes fois promis: soyons dignes des espérances que fonde sur nous le pays.

Je viens de jurer au gouvernement de la défense nationale que je répondrais de la victoire.

Il a pris acte de mon serment. Je sais que je puis compter sur vous. Comptez sur moi!

Car je suis fort du concours des dignes représentants de notre cité, du dévouement de nos chefs militaires et de l'enthousiasme républicain de la garde nationale et de notre population tout entière.

J'attends donc avec confiance l'heure prochaine où la République décrètera que le Havre, comme Châteaudun, a bien mérité de la patrie!

AUX ARMES!

Vive la République, une et indivisible, Le sous-préfet, E. RAMEL.

Citoyens,

Au moment où l'ennemi approche du Havre à marches forcées, la municipalité, fidèle interprète de la population tout entière, s'est émue à l'idée que des troupes s'embarquaient pour Cherbourg, alors que l'ennemi était à nos portes.

Le sous-préfet, le maire et ses adjoints se sont rendus à 9 heures du soir auprès du brave général Briand, pour lui exposer les sentiments de la population, et le prier de suspendre l'embarquement des troupes qu'il devait conduire à Cherbourg.

Le général forcé d'obéir à des ordres précis, étant placé entre son devoir, qui était de partir, et le désir de satisfaire aux demandes d'une population dont il apprécie le patriotisme.

En conséquence, il n'a pu différer son départ, mais il a consenti à laisser au Havre toutes ses troupes, sauf le faible corps déjà embarqué.

La défense est donc pleinement assurée et la municipalité est heureuse d'en prévenir la population.

Le maire, GUILLEMARE.

ROUEN

Nous lisons dans les journaux du Havre les documents suivants relatifs à la reddition de Rouen:

Un de nos concitoyens employé au Journal de Rouen, vient d'arriver à Pont-Audemer d'où il nous adresse les précieux détails qu'on va lire.

Notre ami a pris la fuite après que M. Beuzeville lui eût dit ces mots: « Non content de vendre la ville, la municipalité nous a également vendus! Elle a donné aux Prussiens la liste des mobiliers qui vont être considérés comme prisonniers de guerre: Sauvez-vous! »

Voici la lettre de notre ami:

Pont-Audemer, le 7 décembre 1870.

Mon cher ami, Privé de communications directes avec notre pauvre Rouen, vendu à l'ennemi dans la nuit du 4 au 5, et maintenant occupé par ses troupes, je vous envoie le récit des événements qui ont précédé, accompagné et suivi l'acte infâme des conseillers municipaux, dont les noms sont apposés au bas de la proclamation adressée aux gardes nationaux de Rouen, et qui a été publiée par le Journal de Rouen, lundi 5, édition C.

Eh bien! la communication de cette pièce fut faite aux journaux lundi, à deux heures du matin, et à deux heures et demie, le maire et plusieurs conseillers (je sais leurs noms; mais à qui bon les écrire ici? Tous ceux qui ont adhéré à l'affiche sont coupables au même titre) se rendaient aux avant-postes et proposaient aux Prussiens de leur laisser l'entrée de la ville; de leur verser seize (?) millions, de les faire respecter par les citoyens, moyennant quoi les Prussiens cesseraient leur feu et permettraient à nos nombreuses troupes de s'éloigner.

De son côté le commandant Estancelin avait promis aux gardes nationaux que la générale serait battue à quatre heures du matin, et qu'au son du tocsin ils les guiderait en face de l'ennemi. Je dois dire que ces braves gens furent enchantés de la perspective, malgré le soin qu'on avait eu de les fatiguer, de les énerver par des allées et venues inutiles, à Clères, à Saint-Victor, etc., etc.

Le général Briand dirigea, dans la nuit, tout ce qu'il avait de troupes, sur Buchy, Isneauville et Serqueux, où de nombreuses escarmouches s'engagèrent sans résultat.

Mais, dans une ville ouverte, l'autorité militaire cède le pas, à ce qu'il paraît, à l'autorité civile, et, du moment que celle-ci, représentée par des patriotes comme MM. Netien et Barrabé; des républicains comme MM. Raoul Duval et Nion, rend la place, on donne aux soldats l'ordre de ne plus tirer.

Cependant, dans l'entourage du préfet, la résistance était résolue; de cela, je suis sûr. M. L. ... me l'ayant affirmé, le dimanche à trois heures après-midi. Il est vrai qu'à dix heures du soir, le même fonctionnaire s'arrachait les cheveux: Je ne LE crois pas ENCORE un malhonnête homme, disait-il... mais c'est un vilain exemple d'inertie, d'irrésolution, d'incapacité. Et le brave L. ... laissait voir une émotion patriotique qui gagna toutes les personnes présentes.

On sentit compromis le salut de la ville. Cela se voyait, surtout, au sourire satisfait des propriétaires.